

2 ème POINT : AFFAIRES SCOLAIRES

1 – SIVU Lataillade

Le Préfet n'a pas encore pris l'arrêté. Les démarches continuent pour la mise en place de ce syndicat : transfert du personnel, contrats divers.

Le secrétariat sera assuré par la commune de BAIGTS avec facturation des prestations au SIVU.

Effectifs prévus pour la rentrée : 117 élèves

Aide aux devoirs : il y aura des intervenants deux heures deux fois par semaine.

Quelques travaux de peinture sur mobilier seront réalisés dans le cadre des ateliers jeunes.

Conseil d'école : la réunion a eu lieu le 28 juin et a fait l'objet en grande partie de l'organisation du futur RPI.

Inscription d'élèves hors commune : l'entrevue avec le Maire d'Orthez a permis de trouver un terrain d'entente. Les élèves inscrits à ORTHEZ intégreront le groupe scolaire de BAIGTS à la rentrée.

3ème POINT : POINT SUR DOSSIERS - DIVERS

A - Immeuble GOYNAUD : tous les renforts ont été enlevés sans justification de solidité de l'immeuble, le domaine public a été libéré.

B – Entretien des bâtiments :

Des devis ont été acceptés pour divers travaux :

- A la salle municipale : habillage planches de rive en Aluminium montant : 720 € HT (entreprise DARRIEUTORT)
- Salle des sports : mise aux normes du tableau et circuit électriques : 6 415.52 € (DESLUX LABOUDIGUE)
- Logement communal place de la mairie: remaniement couverture : 9013 € HT (entreprise DARRIEUTORT)

DIVERS :

Actes de vandalisme: des dégradations ont encore été constatées au stade notamment. Plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

Ateliers jeunes : les jeunes sont invités à une réunion préalable le 19 juillet prochain.

Jury village fleuri : la commission est passée ce jour même.

Séance levée à 20h50
Le Maire-

